



Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Objet : CONVOCATION à l'Assemblée Générale

Madame, Monsieur,

La prochaine **assemblée générale** de l'Association Syndicale Libre des Propriétaires du domaine du Bois de Chartres aura lieu le :

Samedi 27 juin 2020 à 9 h 30

À l'extérieur de la salle du Club-house du lotissement (si le temps le permet)

<u>Ordre du jour :</u>	<u>Délibérations soumises au vote :</u>
<ul style="list-style-type: none">• Rapport moral 2019• Présentation du bilan du budget 2019<ul style="list-style-type: none">• <i>Vote délibération 1 : bilan financier 2019.</i>• Renouvellement du Syndicat<ul style="list-style-type: none">• <i>Vote délibération 2 : élection de 2 syndics.</i>• Présentation du budget 2020<ul style="list-style-type: none">• <i>Vote délibération 3 : budget prévisionnel.</i>	<ol style="list-style-type: none">1. « Approuvez-vous le bilan du budget 2019 ? »2. Election de 2 syndics.3. « Approuvez-vous le projet de budget prévisionnel 2020 ? »

Nous vous demandons d'être présent ou de confier la procuration jointe à un mandataire membre de l'association.

Nous vous rappelons que si le quorum n'est pas atteint, la séance ne peut valablement délibérer ; dans ce cas, nous serions obligés de la reporter au 11 juillet.

Pièces jointes :

- Procuration

Le Président, Michel REDON